

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008416800018

POSTE COMPTABLE : CFP Lannion

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	50

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	58
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	63
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	67
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 700

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	409,54

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	860,96
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 090,27
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 694,31
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 007,66
5	DGF / population	394,07
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54,12 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87,32 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	155,40 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	92,42 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	21,03 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 620 734,27	5 504 223,45	-30 143,11	A1 1 853 346,07
Investissement	1 217 701,33	2 606 180,07	(3) -88 143,11	A2 1 300 335,63
Fonctionnement	2 403 032,94	2 898 043,38	(4) 58 000,00	A3 553 010,44

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 853 346,07
Investissement	A2 + B2	1 300 335,63
Fonctionnement	A3 + B3	553 010,44

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 551 075,00	2 899 450,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	653 785,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 305 410,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 204 860,00	4 204 860,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 143 936,00	3 042 736,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 101 200,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 143 936,00	3 143 936,00
TOTAL DU BUDGET (4)		7 348 796,00	7 348 796,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	234 704,00	0,00	192 900,00	192 900,00	192 900,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	240 300,00	0,00	175 173,00	175 173,00	175 173,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	743 749,00	34 799,00	924 237,00	924 237,00	959 036,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 891 464,35	566 826,00	1 831 265,00	1 831 265,00	2 398 091,00
Total des dépenses d'équipement		3 110 217,35	601 625,00	3 123 575,00	3 123 575,00	3 725 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	9 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	206 000,00	0,00	246 000,00	246 000,00	246 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		215 293,00	0,00	246 000,00	246 000,00	246 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	56 200,00	52 160,00	44 500,00	44 500,00	96 660,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 381 710,35	653 785,00	3 414 075,00	3 414 075,00	4 067 860,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	60 000,00		99 000,00	99 000,00	99 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	33 110,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		93 110,00		137 000,00	137 000,00	137 000,00

TOTAL	3 474 820,35	653 785,00	3 551 075,00	3 551 075,00	4 204 860,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 204 860,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	532 297,00	0,00	867 650,00	867 650,00	867 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 032 297,00	0,00	867 650,00	867 650,00	867 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	493 643,84	0,00	522 000,00	522 000,00	522 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	456 669,62	0,00	443 246,00	443 246,00	443 246,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des recettes financières		966 313,46	0,00	1 191 246,00	1 191 246,00	1 191 246,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	61 141,00	0,00	82 200,00	82 200,00	82 200,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 059 751,46	0,00	2 141 096,00	2 141 096,00	2 141 096,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	491 174,10		502 554,00	502 554,00	502 554,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	178 927,90		217 800,00	217 800,00	217 800,00
041	Opérations patrimoniales (10)	33 110,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		703 212,00		758 354,00	758 354,00	758 354,00

TOTAL	3 762 963,46	0,00	2 899 450,00	2 899 450,00	2 899 450,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 305 410,00
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 204 860,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	621 354,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	777 729,00	0,00	746 600,00	746 600,00	746 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 217 600,00	0,00	1 258 000,00	1 258 000,00	1 258 000,00
014	Atténuations de produits	107,00	0,00	107,00	107,00	107,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	290 600,00	0,00	379 728,00	379 728,00	379 728,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 286 036,00	0,00	2 384 435,00	2 384 435,00	2 384 435,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00	31 300,00	31 300,00	31 300,00
67	Charges spécifiques (3)	14 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	4 847,00	4 847,00	4 847,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 333 036,00	0,00	2 423 582,00	2 423 582,00	2 423 582,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	491 174,10	0,00	502 554,00	502 554,00	502 554,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	178 927,90	0,00	217 800,00	217 800,00	217 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		670 102,00	0,00	720 354,00	720 354,00	720 354,00

TOTAL	3 003 138,00	0,00	3 143 936,00	3 143 936,00	3 143 936,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 143 936,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	78 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	162 530,00	0,00	166 900,00	166 900,00	166 900,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	142 818,00	0,00	141 726,00	141 726,00	141 726,00
731	Fiscalité locale	910 926,00	0,00	934 151,00	934 151,00	934 151,00
74	Dotations et participations (3)	1 204 807,00	0,00	1 198 959,00	1 198 959,00	1 198 959,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	414 000,00	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 913 081,00	0,00	2 930 736,00	2 930 736,00	2 930 736,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 600,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 916 681,00	0,00	2 943 736,00	2 943 736,00	2 943 736,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	60 000,00		99 000,00	99 000,00	99 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		99 000,00	99 000,00	99 000,00

TOTAL	2 976 681,00	0,00	3 042 736,00	3 042 736,00	3 042 736,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	101 200,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 143 936,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	621 354,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	246 000,00	0,00	246 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	192 900,00	0,00	192 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	175 173,00	38 000,00	213 173,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	959 036,00	0,00	959 036,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 398 091,00	99 000,00	2 497 091,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	96 660,00	0,00	96 660,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 067 860,00	137 000,00	4 204 860,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 204 860,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	746 600,00		746 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 258 000,00		1 258 000,00
014	Atténuations de produits	107,00		107,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	379 728,00	0,00	379 728,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	31 300,00	0,00	31 300,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	10 000,00	13 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 847,00	207 800,00	212 647,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		502 554,00	502 554,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 423 582,00	720 354,00	3 143 936,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 143 936,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	522 000,00	0,00	522 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	867 650,00	0,00	867 650,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 000,00	0,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	38 000,00	38 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		207 800,00	207 800,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	82 200,00	0,00	82 200,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		502 554,00	502 554,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00		220 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 697 850,00	758 354,00	2 456 204,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 305 410,00
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	443 246,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 204 860,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	90 000,00		90 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	166 900,00		166 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		99 000,00	99 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	141 726,00		141 726,00
731	Fiscalité locale	934 151,00		934 151,00
74	Dotations et participations (8)	1 198 959,00		1 198 959,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	399 000,00	0,00	399 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	13 000,00	0,00	13 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 943 736,00	99 000,00	3 042 736,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	101 200,00
---	-------------------

=

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 143 936,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 474 820,35	653 785,00	0,00	3 551 075,00	3 551 075,00	0,00	3 551 075,00	4 204 860,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	234 704,00	0,00	0,00	192 900,00	192 900,00	0,00	192 900,00	192 900,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	240 300,00	0,00	0,00	175 173,00	175 173,00	0,00	175 173,00	175 173,00
21	Immobilisations corporelles	743 749,00	34 799,00	0,00	924 237,00	924 237,00	0,00	924 237,00	959 036,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 891 464,35	566 826,00	0,00	1 831 265,00	1 831 265,00	0,00	1 831 265,00	2 398 091,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 110 217,35	601 625,00	0,00	3 123 575,00	3 123 575,00	0,00	3 123 575,00	3 725 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 293,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	206 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00		246 000,00	246 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		215 293,00	0,00	0,00	246 000,00	246 000,00	0,00	246 000,00	246 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	56 200,00	52 160,00	0,00	44 500,00	44 500,00	0,00	44 500,00	96 660,00
Total des dépenses réelles		3 381 710,35	653 785,00	0,00	3 414 075,00	3 414 075,00	0,00	3 414 075,00	4 067 860,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	60 000,00			99 000,00	99 000,00		99 000,00	99 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	33 110,00			38 000,00	38 000,00		38 000,00	38 000,00
Total des dépenses d'ordre		93 110,00			137 000,00	137 000,00		137 000,00	137 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 204 860,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 306 293,84	0,00	2 456 204,00	2 456 204,00	2 456 204,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	532 297,00	0,00	867 650,00	867 650,00	867 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 032 297,00	0,00	867 650,00	867 650,00	867 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	493 643,84	0,00	522 000,00	522 000,00	522 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des recettes financières		509 643,84	0,00	748 000,00	748 000,00	748 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	61 141,00	0,00	82 200,00	82 200,00	82 200,00
Total des recettes réelles		2 603 081,84	0,00	1 697 850,00	1 697 850,00	1 697 850,00
021	Virement de la section de fonctionnement	491 174,10		502 554,00	502 554,00	502 554,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	178 927,90		217 800,00	217 800,00	217 800,00
041	Opérations patrimoniales (6)	33 110,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes d'ordre		703 212,00		758 354,00	758 354,00	758 354,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 305 410,00
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	443 246,00
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 204 860,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 474 820,35	653 785,00	0,00	3 551 075,00	3 551 075,00	0,00	3 551 075,00	4 204 860,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	234 704,00	0,00	0,00	192 900,00	192 900,00	0,00	192 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement	224 704,00	0,00	0,00	152 900,00	152 900,00	0,00	152 900,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	240 300,00	0,00	0,00	175 173,00	175 173,00	0,00	175 173,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	20 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	220 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00
2046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	15 173,00	15 173,00	0,00	15 173,00
21	Immobilisations corporelles	743 749,00	34 799,00	0,00	924 237,00	924 237,00	0,00	924 237,00
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00	22 300,00	22 300,00	0,00	22 300,00
2115	Terrains bâtis	137 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00
212	Agencements et aménagements de terrains	10 830,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
2131	Bâtiments publics	199 894,00	0,00	0,00	31 052,00	31 052,00	0,00	31 052,00
2135	Installations générales, agencements	24 725,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00	39 500,00
2138	Autres constructions	28 300,00	0,00	0,00	193 600,00	193 600,00	0,00	193 600,00
2151	Réseaux de voirie	64 230,00	34 799,00	0,00	159 650,00	159 650,00	0,00	194 449,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00
21538	Autres réseaux	20 000,00	0,00	0,00	35 300,00	35 300,00	0,00	35 300,00
2157	Matériel et outillage technique	15 000,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
2158	Autres inst., matériel, outillage techniques	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
21611	Biens sous-jacents	10 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	3 024,00	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2182	Matériel de transport	11 000,00	0,00		141 100,00	141 100,00	0,00	141 100,00	141 100,00
2183	Matériel informatique	60 000,00	0,00		23 210,00	23 210,00	0,00	23 210,00	23 210,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	30 000,00	0,00		38 885,00	38 885,00	0,00	38 885,00	38 885,00
2188	Autres immobilisations corporelles	93 330,00	0,00		61 340,00	61 340,00	0,00	61 340,00	61 340,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 891 464,35	566 826,00	0,00	1 831 265,00	1 831 265,00	0,00	1 831 265,00	2 398 091,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 891 464,35	566 826,00		1 831 265,00	1 831 265,00	0,00	1 831 265,00	2 398 091,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 110 217,35	601 625,00	0,00	3 123 575,00	3 123 575,00	0,00	3 123 575,00	3 725 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 293,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	9 293,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	206 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00		246 000,00	246 000,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		215 293,00	0,00	0,00	246 000,00	246 000,00	0,00	246 000,00	246 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	56 200,00	52 160,00	0,00	44 500,00	44 500,00	0,00	44 500,00	96 660,00
458103	TRAVAUX EAU PLUVIALE RUE DU STADE	52 700,00	52 160,00		0,00	0,00	0,00	0,00	52 160,00
458104	TRAVAUX EAU PLUVIALE SORBIERS	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
458105	TRAVAUX COUCHE DE ROULEMENT RUE DU STADE	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
458106	Phase 1 rue de l'armor	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		3 381 710,35	653 785,00	0,00	3 414 075,00	3 414 075,00	0,00	3 414 075,00	4 067 860,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	60 000,00			99 000,00	99 000,00		99 000,00	99 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	60 000,00			99 000,00	99 000,00		99 000,00	99 000,00
2131	Bâtiments publics	60 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			99 000,00	99 000,00		99 000,00	99 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	33 110,00			38 000,00	38 000,00		38 000,00	38 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	8 123,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00			38 000,00	38 000,00		38 000,00	38 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
458101	TRAVAUX SUR MANDAT HENGOAT	24 987,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		93 110,00			137 000,00	137 000,00		137 000,00	137 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 024
LIBELLE : HENGOAT - AMENAGEMENT DU BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 306 293,84	0,00	2 456 204,00	2 456 204,00	2 456 204,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	532 297,00	0,00	867 650,00	867 650,00	867 650,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	21 250,00	21 250,00	21 250,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	107 200,00	107 200,00	107 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	124 800,00	124 800,00	124 800,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	71 966,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	279 335,00	0,00	38 400,00	38 400,00	38 400,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	180 996,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	236 000,00	236 000,00	236 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 032 297,00	0,00	867 650,00	867 650,00	867 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	493 643,84	0,00	522 000,00	522 000,00	522 000,00
10222	FCTVA	487 643,84	0,00	516 000,00	516 000,00	516 000,00
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des recettes financières		509 643,84	0,00	748 000,00	748 000,00	748 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	61 141,00	0,00	82 200,00	82 200,00	82 200,00
Total des recettes réelles		2 603 081,84	0,00	1 697 850,00	1 697 850,00	1 697 850,00
021	Virement de la section de fonctionnement	491 174,10		502 554,00	502 554,00	502 554,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	178 927,90		217 800,00	217 800,00	217 800,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 824,00		13 384,00	13 384,00	13 384,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00		1 272,00	1 272,00	1 272,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	309,00		103,00	103,00	103,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	5 733,30		5 753,00	5 753,00	5 753,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	604,00		604,00	604,00	604,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	3 853,00		3 855,00	3 855,00	3 855,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	0,00		11 450,00	11 450,00	11 450,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	999,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	10 743,00		0,00	0,00	0,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	1 337,00		1 639,00	1 639,00	1 639,00
28131	Bâtiments publics	61 271,00		64 298,00	64 298,00	64 298,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17 016,00		12 466,00	12 466,00	12 466,00
28138	Autres constructions	1 556,00		12 230,00	12 230,00	12 230,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
28152	Installations de voirie	4 821,00		4 862,00	4 862,00	4 862,00
281538	Autres réseaux	0,00		1 605,00	1 605,00	1 605,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	475,00		475,00	475,00	475,00
28157	Matériel et outillage technique	0,00		1 669,00	1 669,00	1 669,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	26 812,00		20 986,00	20 986,00	20 986,00
28174	Construct° sol d'autrui (mise à dispo)	389,36		389,00	389,00	389,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	210,00		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 459,42		1 429,00	1 429,00	1 429,00
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	579,82		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		329,00	329,00	329,00
28182	Matériel de transport	1 075,00		1 075,00	1 075,00	1 075,00
28183	Matériel informatique	7 377,00		16 995,00	16 995,00	16 995,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		4 610,00	4 610,00	4 610,00
28188	Autres immo. corporelles	14 484,00		24 867,00	24 867,00	24 867,00
041	Opérations patrimoniales (9)	33 110,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 123,00		0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	24 987,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
Total des recettes d'ordre		703 212,00		758 354,00	758 354,00	758 354,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 003 138,00	0,00	0,00	3 143 936,00	3 143 936,00	0,00	3 143 936,00	3 143 936,00
011	Charges à caractère général (3)	777 729,00	0,00	0,00	746 600,00	746 600,00	0,00	746 600,00	746 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 217 600,00	0,00		1 258 000,00	1 258 000,00		1 258 000,00	1 258 000,00
014	Atténuations de produits	107,00	0,00		107,00	107,00		107,00	107,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	290 600,00	0,00	0,00	379 728,00	379 728,00	0,00	379 728,00	379 728,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 286 036,00	0,00	0,00	2 384 435,00	2 384 435,00	0,00	2 384 435,00	2 384 435,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00		31 300,00	31 300,00		31 300,00	31 300,00
67	Charges spécifiques (3)	14 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			4 847,00	4 847,00		4 847,00	4 847,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		47 000,00	0,00	0,00	39 147,00	39 147,00		39 147,00	39 147,00
Total des dépenses réelles		2 333 036,00	0,00	0,00	2 423 582,00	2 423 582,00	0,00	2 423 582,00	2 423 582,00
023	Virement à la section d'investissement	491 174,10			502 554,00	502 554,00		502 554,00	502 554,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	178 927,90			217 800,00	217 800,00		217 800,00	217 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		670 102,00			720 354,00	720 354,00		720 354,00	720 354,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 143 936,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 976 681,00	0,00	3 042 736,00	3 042 736,00	3 042 736,00
013	Atténuations de charges (2)	78 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	162 530,00	0,00	166 900,00	166 900,00	166 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	142 818,00	0,00	141 726,00	141 726,00	141 726,00
731	Fiscalité locale	910 926,00	0,00	934 151,00	934 151,00	934 151,00
74	Dotations et participations (2)	1 204 807,00	0,00	1 198 959,00	1 198 959,00	1 198 959,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	414 000,00	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 913 081,00	0,00	2 930 736,00	2 930 736,00	2 930 736,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 600,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 600,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes réelles		2 916 681,00	0,00	2 943 736,00	2 943 736,00	2 943 736,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	60 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		60 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	101 200,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 143 936,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 003 138,00	0,00	0,00	3 143 936,00	3 143 936,00	0,00	3 143 936,00	3 143 936,00
011	Charges à caractère général (4)	777 729,00	0,00	0,00	746 600,00	746 600,00	0,00	746 600,00	746 600,00
6061	Fournitures non stockables	113 000,00	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00
6062	Fournitures non stockées	155 000,00	0,00	0,00	153 000,00	153 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	46 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 500,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	19 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
613	Locations	16 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien terrains	30 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	26 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6161	Multirisques	17 079,00	0,00	0,00	17 843,00	17 843,00	0,00	17 843,00	17 843,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	7 200,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	32 900,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	23 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	14 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
625	Déplacements et missions	44 000,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 700,00	0,00	0,00	21 300,00	21 300,00	0,00	21 300,00	21 300,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	457,00	457,00	0,00	457,00	457,00
6288	Autres services extérieurs	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	27 500,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 217 600,00	0,00		1 258 000,00	1 258 000,00		1 258 000,00	1 258 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	21 150,00	0,00		22 649,00	22 649,00		22 649,00	22 649,00
6411	Personnel titulaire	653 040,00	0,00		681 840,00	681 840,00		681 840,00	681 840,00
6413	Personnel non titulaire	96 000,00	0,00		100 130,00	100 130,00		100 130,00	100 130,00
6415	Indemnité inflation	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
64168	Autres emplois aidés	40 500,00	0,00		41 366,00	41 366,00		41 366,00	41 366,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	375 030,00	0,00		387 410,00	387 410,00		387 410,00	387 410,00
6470	Autres charges sociales	14 785,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
648	Autres charges de personnel	7 095,00	0,00		6 205,00	6 205,00		6 205,00	6 205,00
014	Atténuations de produits	107,00	0,00		107,00	107,00		107,00	107,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	107,00	0,00		107,00	107,00		107,00	107,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	290 600,00	0,00	0,00	379 728,00	379 728,00	0,00	379 728,00	379 728,00
65311	Indemnités de fonction	160 000,00	0,00		160 300,00	160 300,00	0,00	160 300,00	160 300,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65313	Cotisations de retraite	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		305,00	305,00	0,00	305,00	305,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65568	Autres contributions	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	57 400,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		53 500,00	53 500,00	0,00	53 500,00	53 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		2 522,00	2 522,00	0,00	2 522,00	2 522,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		35 001,00	35 001,00	0,00	35 001,00	35 001,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 286 036,00	0,00	0,00	2 384 435,00	2 384 435,00	0,00	2 384 435,00	2 384 435,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00		31 300,00	31 300,00		31 300,00	31 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		31 300,00	31 300,00		31 300,00	31 300,00
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	14 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			4 847,00	4 847,00		4 847,00	4 847,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			4 847,00	4 847,00		4 847,00	4 847,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		47 000,00	0,00	0,00	39 147,00	39 147,00		39 147,00	39 147,00
Total des dépenses réelles		2 333 036,00	0,00	0,00	2 423 582,00	2 423 582,00	0,00	2 423 582,00	2 423 582,00
023	Virement à la section d'investissement	491 174,10			502 554,00	502 554,00		502 554,00	502 554,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	178 927,90			217 800,00	217 800,00		217 800,00	217 800,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	178 927,90			207 800,00	207 800,00		207 800,00	207 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		670 102,00			720 354,00	720 354,00		720 354,00	720 354,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 976 681,00	0,00	3 042 736,00	3 042 736,00	3 042 736,00
013	Atténuations de charges (3)	78 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	78 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	162 530,00	0,00	166 900,00	166 900,00	166 900,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	6 900,00	0,00	8 700,00	8 700,00	8 700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	780,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	36 000,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	2 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	8 650,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	28 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	142 818,00	0,00	141 726,00	141 726,00	141 726,00
73211	Attribution de compensation	72 818,00	0,00	56 439,00	56 439,00	56 439,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	0,00	14 287,00	14 287,00	14 287,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	70 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	910 926,00	0,00	934 151,00	934 151,00	934 151,00
73111	Impôts directs locaux	789 926,00	0,00	853 651,00	853 651,00	853 651,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	120 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
73154	Droits de place	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73178	Autres impôts, taxes spécif activ. serv.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 204 807,00	0,00	1 198 959,00	1 198 959,00	1 198 959,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	468 039,00	0,00	469 000,00	469 000,00	469 000,00
741121	DSR des communes	426 014,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
741127	DNP des communes	139 146,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	34 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	23 700,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	425,00	0,00	500,00	500,00	500,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7478	Participation Autres organismes	20 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	22 284,00	0,00	22 459,00	22 459,00	22 459,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	50 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	8 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	414 000,00	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
752	Revenus des immeubles	255 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
757	Subventions	14 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	145 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 913 081,00	0,00	2 930 736,00	2 930 736,00	2 930 736,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 600,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 916 681,00	0,00	2 943 736,00	2 943 736,00	2 943 736,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	60 000,00		99 000,00	99 000,00	99 000,00
72	Production immobilisée	60 000,00		99 000,00	99 000,00	99 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		60 000,00		99 000,00	99 000,00	99 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 065 520,83									
1641 Emprunts en euros (total)					4 065 520,83									
00286163151	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	21/02/2003	30/04/2003	01/03/2004	100 723,00	V		3,450	3,716		A	X Echéance constante		A-1
00286175831	SOCIETE ANONYME Crédit agricole	12/07/2010	12/07/2010	05/10/2010	161 000,00	V	EURIBOR	2,880	2,231		T	C		A-1
0438595	SOCIETE ANONYME Crédit agricole	12/07/2010	12/07/2010	05/10/2010	47 000,00	V	EURIBOR	2,580	2,107		T	C		A-1
10000107017	CAISSE DES DEPOTS	01/01/1995	01/01/1995	01/01/2015	152 449,02	F		5,800	4,081		A	P		A-1
10000336780	SOCIETE ANONYME Crédit agricole	26/03/2015	30/03/2015	05/06/2015	850 000,00	F		2,260	2,281		T	C	O	A-1
10000336782	CREDIT AGRICOLE	30/08/2017	29/11/2017	05/02/2018	200 000,00	F		2,090	2,110		T	X Echéance constante	O	A-1
10000368410	CREDIT AGRICOLE	30/08/2017	29/11/2017	05/02/2018	70 000,00	R	EURIBOR	0,340	0,281		T	C	O	A-1
10000983421	CREDIT AGRICOLE	03/11/2017	05/04/2018	05/04/2018	80 000,00	F		0,950	0,996		T	C		A-1
191504580	SOCIETE ANONYME Crédit agricole	04/05/2021	27/05/2021	05/08/2021	1 500 000,00	F		0,480	0,498		T	X Echéance constante		A-1
431521	SOCIETE ANONYME Crédit agricole	18/09/2008	19/09/2008	01/02/2009	109 285,71	F		5,060	5,080		A	C		A-1
4917781	Direction Caisse des Dépôts consignation	01/01/1994	01/01/1994	01/06/1995	398 944,60	R		5,800	3,993		A	P		A-1
84 7113164 39 B	Entreprise CAISSE D'EPARGNE	18/05/2017	22/05/2017	15/09/2017	300 000,00	F		1,070	1,063		T	C		A-1
867325	Direction Crédit Foncier de France	01/12/1999	01/12/1999	30/10/2001	15 244,90	F		6,500	6,500		A	X Echéance progressive		A-1
873058	CAISSE DES DEPOTS	02/11/1998	02/11/1998	01/12/1999	60 979,61	F		3,800	3,414		A	P		A-1
	Direction CAISSE DES DEPOTS	12/02/1999	01/05/2000	01/05/2000	19 893,99	R		3,800	3,345		A	X Echéance progressive		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 065 520,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 755 249,85					236 508,43	31 886,25	0,00	1 850,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 755 249,85					236 508,43	31 886,25	0,00	1 850,39
00286163151		0,00	A-1	12 415,34	1,17	V		3,716	6 258,36	242,10	0,00	100,05
00286175831		0,00	A-1	88 550,00	13,50	V	EURIBOR	2,231	6 440,00	1 507,37	0,00	0,00
0438595		0,00	A-1	11 750,04	3,50	V	EURIBOR	2,107	3 133,36	153,33	0,00	0,00
10000107017		0,00	A-1	43 034,71	5,00	R		4,081	6 279,27	894,46	0,00	0,00
10000336780		0,00	A-1	563 125,00	13,17	F		2,281	42 500,00	12 366,44	0,00	0,00
10000336782		0,00	A-1	174 571,83	20,83	F		2,110	6 695,29	3 596,31	0,00	545,78
10000368410		0,00	A-1	58 800,00	20,83	R	EURIBOR	0,281	2 800,00	144,55	0,00	23,96
10000983421		0,00	A-1	50 000,00	6,00	F		0,996	8 000,00	446,50	0,00	95,32
191504580		0,00	A-1	1 425 000,00	14,08	F		0,498	100 000,00	6 780,00	0,00	1 008,00
431521		0,00	A-1	14 571,48	1,08	F		5,080	7 285,71	737,32	0,00	0,00
4917781		0,00	A-1	93 056,32	4,42	R		3,993	17 899,44	1 934,15	0,00	0,00
84 7113164 39 B		0,00	A-1	187 500,00	7,42	F		1,063	25 000,00	1 905,94	0,00	77,28
867325		0,00	A-1	2 855,93	2,75	F		6,500	1 371,70	185,64	0,00	0,00
873058		0,00	A-1	22 878,53	8,92	F		3,414	2 179,64	881,46	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		7 140,67	9,33	R		3,345	665,66	110,68	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 755 249,85					236 508,43	31 886,25	0,00	1 850,39

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
B1.3**

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 755 249,85	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		06-02-2020
	Catégories de biens amortis		
L	Agencements et aménagements de bâtiments	15	06/02/2020
L	Appareil de levage et ascenseur	30	06/02/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	06/02/2020
L	Bateaux et barges	15	06/02/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	06/02/2020
L	Coffre-fort	20	06/02/2020
L	Constructions légères	15	06/02/2020
L	Documents d'urbanisme	10	06/02/2020
L	Equipement de garage et ateliers	15	06/02/2020
L	Equipement des cuisines	15	06/02/2020
L	Equipements sportifs	20	06/02/2020
L	Installations de voirie	20	06/02/2020
L	Logiciels	2	06/02/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	06/02/2020
L	Matériel de garage et ateliers	5	06/02/2020
L	Matériel des cuisines	5	06/02/2020
L	Matériel divers	5	06/02/2020
L	Matériel informatique	5	06/02/2020
L	Mobilier	10	06/02/2020
L	Voitures	5	06/02/2020

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : TRAVAUX SUR MANDAT HENGOAT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	26 881,18	0,00	0,00	0,00	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	26 881,18	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	26 881,18	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : TRAVAUX EAU PLUVIALE RUE DU STADE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	540,00	52 160,00	0,00	52 160,00	
458103 Dépenses nouvelles (5)	540,00	52 160,00	0,00	52 160,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	540,00	52 160,00	0,00	52 160,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	52 700,00	52 700,00	
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	52 700,00	52 700,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	52 700,00	52 700,00	

N° opération : 45804		Intitulé de l'opération : TRAVAUX EAU PLUVIALE SORBIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

DEPENSES (a)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
458104 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
458204 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00

N° opération : 45805		Intitulé de l'opération : TRAVAUX COUCHE DE ROULEMENT RUE DU STADE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
458105 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
RECETTES (b)	15 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	
458205 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	15 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	

N° opération : 45806		Intitulé de l'opération : Phase 1 rue de l'armor			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
458106 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

N° opération : 45806	Intitulé de l'opération : Phase 1 rue de l'armor			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
458206 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					465 986,00	383 333,69										5 175,00	17 315,56	
EHPAD DE KERAMBELLEC	2017	X Echéance constante	Restructuration de 33 logements situés au 7 rue Alain Le Diuzet, Résidence Kérambellec	CAISSE DES DEPOTS	465 986,00	383 333,69	19,17	A	R	1,350	R		1,350	-		5 175,00	17 315,56	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					465 986,00	383 333,69										5 175,00	17 315,56	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 943 736,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	3,00	12,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	4,00	2,00	6,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE	A	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	7,00	26,00	20,00	0,00	20,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	3,00	10,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	3,00	1,00	4,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 1ère CLASSE DES ECOLES	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	0,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,00	12,00	40,00	28,00	0,00	28,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent administratif	C	ADM		0,00	A Remplacement	CDD CAE
Agent en charge du service à la cantine	C	ANIM		0,00	A Accroissement	CDD contrat à durée déterminée de droit public
Agent polyvalent des services techniques	C	TECH		0,00	A Remplacement	CDD contrat à durée déterminée de droit public
Agent polyvalent en milieu scolaire	C	ANIM		0,00	A Remplacement	CDD CAE
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		240 000,00	I 240 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 000,00	240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	240 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	240 000,00	653 785,00	0,00	893 785,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 452 354,00	III 1 452 354,00
Ressources propres externes de l'année (a)		522 000,00	522 000,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	516 000,00	516 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 000,00	6 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		930 354,00	930 354,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	13 384,00	13 384,00
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	1 272,00	1 272,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	103,00	103,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	5 753,00	5 753,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	604,00	604,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	3 855,00	3 855,00
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	11 450,00	11 450,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
2812	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	1 639,00	1 639,00
28131	<i>Bâtiments publics</i>	64 298,00	64 298,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	12 466,00	12 466,00
28138	<i>Autres constructions</i>	12 230,00	12 230,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	1 455,00	1 455,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	4 862,00	4 862,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 605,00	1 605,00
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	475,00	475,00
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	1 669,00	1 669,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	20 986,00	20 986,00
28174	<i>Construct° sol d'autrui (mise à dispo)</i>	389,00	389,00
281751	<i>Réseaux de voirie (m. à dispo)</i>	0,00	0,00
281758	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	1 429,00	1 429,00
28178	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	329,00	329,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 075,00	1 075,00
28183	<i>Matériel informatique</i>	16 995,00	16 995,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	4 610,00	4 610,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	24 867,00	24 867,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00	220 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	502 554,00	502 554,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 452 354,00	0,00	1 305 410,00	443 246,00	3 201 010,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 893 785,00
Ressources propres disponibles	IV 3 201 010,00
Solde	V = IV - II (8) 2 307 225,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		1 942 000,00	3,35	36,97	0,00	717 957,00
TFPNB		191 400,00	2,63	61,15	0,00	117 041,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 133 400,00	3,29			834 998,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A La-Roche-Jaudy, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A La-Roche-Jaudy, le 25/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BENECH Ludivine	
COADIC Danièle	
COADIC Marie-Laure	
COLIN Guillaume	
COLIN Sandrine	
CORBEL Tugdual	
DEKKER Antwan	
EVEN Jean-Louis	
FERCOQ Claudette	
GAREL Romain	
GAUTHERON Claudine	
GUENNEC Christiane	
HENRY Gaëlle	
HENRY Jean-Marc	
JEGOU Marie-France	
LAUDREN Janine	
LE MENE Séverine	
LE ROUX Michel	
LOYER Guénolé	
LUCO Alain	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MERLE Renaud	
MEUR Jean-Luc	
MORVAN Joël	
PARISCOAT Arnaud	
PIAT Sophie	
SALIC Mireille	
THIRION Gérard	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La-Roche-Jaudy, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...